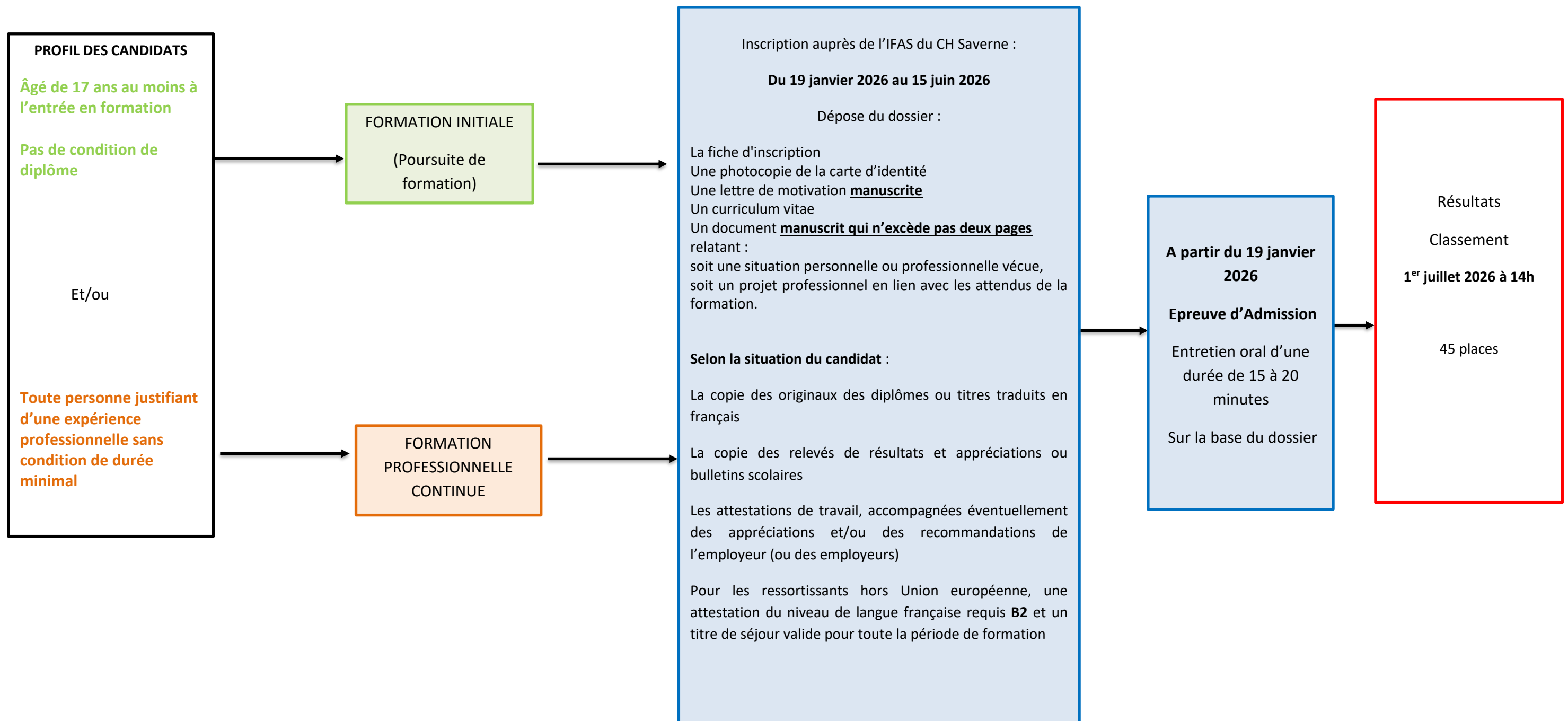


MODALITES D'ACCES A LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE : RENTREE Lundi 31 août 2026 A L'INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT DU CH SAVERNE

Suite à l'arrêté du 12 avril 2021



Rem : ne sont pas concernées par cette sélection les personnes souhaitant réaliser une formation dans le cadre d'une VAE et les **agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et agents de service remplissant les conditions spécifiques (ancienneté de service cumulé d'au moins un an en ETP)** pour d'autres renseignements contacter l'institut au 03 88 71 65 56